

Mme/M.

Modave, le ... juin 2012

Addr :

.....

*Collège des Bourgmestre
et Echevins*

*Place G.Hubin, 1
4577 Vierset*

Concerne : Enquête publique dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme relatif au projet de déclassement, modification ou création de divers chemins et sentiers vicinaux des anciennes communes d'Outrelouxhe et de Strée.

Monsieur le Bourgmestre,

Madame et Messieurs les Echevins,

En tant que citoyen instruit du tracé de la liaison Tihange-Tinlot, nous tenons à vous faire part de nos remarques et suggestions dans le cadre de l'enquête en référence. Nous sommes très déçus de l'attitude que tient la Région wallonne...! Beaucoup parmi nous se sentent même trahis...Il **faudrait** (*comme vous-même l'avez promis en séance publique du Conseil communal*) prendre en considération les intérêts des habitants concernés par ce projet dont le tracé longerait les villages des Gottes et de Strée, et entraînerait inévitablement une modification des modes de déplacement entre les villages de la Commune de Modave.

Alors que l'on est sensé privilégier la mobilité douce, plusieurs itinéraires de sentiers balisés mis en place par le Syndicat d'Initiative de la Vallée du Hoyoux seraient entravés par la N684 ! La réalisation de la liaison Tihange-Tinlot, telle qu'elle est projetée, entraînerait une modification des modes de déplacement entre les villages de la Commune de Modave. Celle-ci propose un déclassement de plusieurs chemins communaux. La plupart de ces chemins sont toujours utilisés, soit par des promeneurs, soit par des habitants des villages qu'ils mettent en liaison : ces chemins ne sont PAS abandonnés... et n'intéressent PAS uniquement les personnes pratiquant la grande randonnée ! *Ils sont d'une grande utilité publique* et appartiennent tels qu'ils sont là au CAPITAL de la Commune de Modave et de ses habitants. Déclasser ces chemins, c'est couper une partie de ce patrimoine pour les générations futures ! Pourtant, depuis des années (par ex, dans la dernière déclaration de politique régionale 2009-2014 du Gouvernement wallon) les autorités encouragent le développement de chemins de promenades dont plusieurs seraient demain dénaturés ! C'est pourquoi **nous refusons** de voir ces chemins déclassés et/ou détournés.

Si l'on s'en tient aux plans actuels, la voiture est privilégiée, bénéficiant du trajet le plus court, en ligne droite ! Et le piéton, lui, doit régulièrement effectuer un détour de plus de deux kilomètres ! Un cycliste le fera peut-être, mais imaginez des familles avec des jeunes enfants, des poussettes... des cavaliers...

Nous demandons que tous les chemins et sentiers concernés par cette route, gardent leur accès, soit par un passage sous voie, soit par une passerelle (accessibles aux personnes moins valides) pour les piétons, les vélos, les chevaux ; par exemple, la mise en place de passerelles pour piétons & vélos qui permettraient de sécuriser la circulation de part et d'autre de la voie rapide.

Quant à l'aspect budgétaire ? Nous persistons : un immense rond-point tel que projeté aux Neufs Bonniers n'est pas nécessaire. Un simple accès pour les riverains serait largement suffisant et permettrait de faire des économies non négligeables...

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'expression de ma meilleure considération.

Signature :

Annexe(s) : « Remarques et Suggestions dans le cadre de l'Enquête Publique relative à la demande de modification de chemins et sentiers » (4 pages)